



Av. de Provence 26-28 CH-1007 Lausanne

## PASSAGE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GENERALE (ECG) A L'ÉCOLE DE MATURITE (EM) A L'ISSUE DE LA 3<sup>E</sup> ANNEE

Extrait de la disposition d'application 72.2 du Règlement des Gymnases (RGY) du 01.08.2016

L'élève qui obtient le certificat de culture générale peut poursuivre ses études comme élève régulier de 2e année de l'EM pour autant qu'il obtienne au moins un total de 16 points dans le groupe constitué des notes :

- de français
- de la moyenne arrondie de la langue 2 et de l'anglais ;
- des mathématiques ;
- de la moyenne arrondie des branches constitutives de l'option selon le tableau ci-dessous.

Lorsque l'élève, porteur de son certificat de culture générale, n'obtient pas un total de 16 points dans le groupe, il est astreint à passer un examen dans chacune des disciplines insuffisantes constitutives du groupe. Si le total du groupe en prenant en compte les résultats des examens est au moins égal à 16, l'élève est admis en 2e année de l'EM. Le programme d'examen correspond au niveau requis en fin de 1re année de l'EM. Les épreuves sont constituées d'un examen écrit de 120 minutes et d'un examen oral de 15 à 20 minutes.

Option	Branche(s)	Nombre de notes	Option spécifique correspondante de l'EM
Sociopédagogique	Philosophie et psychologie	1 note	Philosophie et psychologie
Santé	Chimie Biologie	2 notes	Biologie et chimie

Les élèves qui choisissent une OS de l'EM, qui ne correspond pas à l'option choisie à l'ECG passent un examen qui porte sur le programme de 1re année de l'OS choisie. Les épreuves de l'OS sont orales et ont une durée de 40 minutes ou 2 fois 20 minutes lorsqu'il y a deux disciplines. La note obtenue est utilisée en lieu et place de la moyenne des branches constitutives de l'option pour calculer le total du groupe.

Les examens définis ci-dessus ont lieu avant la rentrée d'août. Ils se déroulent dans l'établissement dans lequel le candidat a obtenu son certificat, sauf éventuellement pour l'OS.

L'élève : nom, prénom					
classe	langue 2	et option	suivis en ECG		
s'inscrit pour le passage de 3C en 2M et choisit :					
LANGUE 2:	□ allemand	☐ italien niveau I (uniquement si étudié en ECG)			
ACTIVITE ARTISTIQUE :	☐ arts visuels	☐ musique			
MATHEMATIQUES : niveau renforcé est obligatoi	□ niveau standard	☐ niveau renforcé (si l'élève a choisi l'OS physique et application des mathématiques, le			
OPTION SPECIFIQUE:	□ arts visuels* □ biologie et chimie □ économie et droit □ espagnol*	<ul> <li>musique*</li> <li>philosophie et psychologie</li> <li>physique et app. des maths</li> <li>autre*: (préciser : italien, latin, grec →</li> </ul>	suite des cours de VP)		
Date	Signature de l'e	élève	Signature du représentant légal (nécessaire si l'élève est mineur)		
··········					

<sup>\*</sup> peut entraîner un changement d'établissement